

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-778/SG/FIN autorisant la Dociété waleh Ahmed Awad et C° SARL. à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, Plateau du Marabout, titre foncier n° 564.

n° 71-778/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
19 mai 1971

Numéro JO  
n° 11 du 10/06/1971

Date du numéro  
10 juin 1971

### TEXTE INTÉGRAL

La Société Saleh Ahmed Awad et C° (S.A.R.L.) est autorisée a acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 1.170 mètres carrés sise à Djibouti, plateau du Marabout, immatriculée au livre foncier du Territoire sous le n° 564 au nom de M. EE Ph Vishoulis.